COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse

Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

28/10/2022

Covid-19: changements dans les centres de testing bruxellois

Suite à différentes décisions prises par l'INAMI ou par la Conférence interministérielle Santé publique, la Commission Communautaire Commune (COCOM) a la volonté de désactiver progressivement les dispositifs d'urgence Covid-19 à Bruxelles et de passer à un système de soins régulier. Des changements vont donc s'opérer dans les prochains jours et les prochaines semaines dans les centres de testing Covid-19 bruxellois.

Les deux grands changements concernent l'arrêt des prélèvements pour tests PCR payants dans les centres de testing bruxellois le 31 octobre et la fin de l'activité de testing PCR dans ces mêmes centres au 30 novembre.

Arrêt des prélèvements pour tests PCR payants dans les centres de testing au 31/10

Un premier changement est l'arrêt des prélèvements pour tests PCR payants (ex: un test pour partir en voyage) dans les deux centres de testing bruxellois: Molenbeek et Pacheco au 31 octobre.

Fin de l'activité de testing PCR dans les centres de testing au 30/11

Un second changement concerne la clôture de l'activité de testing PCR dans les deux centres de testing Molenbeek et Pacheco le 30 novembre. Cette décision intervient suite à la révision de la stratégie de dépistage décidée par la Conférence interministérielle Santé publique du 12 octobre, qui privilégie les autotests et les tests rapides antigéniques hormis pour des cas particuliers (voir plus loin dans le communiqué).

Pour une transition en douceur pour le personnel des centres et les citoyens, mais aussi pour continuer à suivre l'émergence du variant BQ1, la Région de Bruxelles-Capitale a choisi de laisser encore les centres de testing réaliser les tests PCR remboursés par l'assurance-maladie jusqu'à la fin novembre.

Pour toutes les situations qui ne nécessitent plus un test PCR, rappelons que de nombreux généralistes et plus de 360 pharmacies effectuent les tests antigéniques rapides (Tests COVID-19 : quand, comment, où? | Pharmacie.be) et que les autotests sont toujours en vente dans tout le réseau de pharmacies bruxelloises et dans certains commerces. Pour les BIM (bénéficiaires de l'intervention majorée) - qui étaient au nombre de 330.000 en 2020 à Bruxelles -, il est toujours possible de se procurer un autotest au prix de 1 euro, à raison de deux tests maximum par semaine.

Des tests PCR toujours possibles chez les MG et dans certains labos dans certains cas

Pour les personnes dont les symptômes persistent et/ou s'aggravent au-delà de 5 jours, il est conseillé de consulter le médecin généraliste qui décidera au cas par cas si elles doivent se faire

retester et, si oui, avec quel type de test (test rapide antigénique ou test PCR).
Dans les cas où le médecin généraliste recommande un test PCR, les patients ont alors le choix de l'effectuer chez celui-ci ou dans un des laboratoires cliniques proposant ces tests.

Voici la liste des lieux de prélèvement: https://testcovid.doclr.be/#!/saps

Pour plus d'infos :
France Dammel, porte-parole de la Cocom : 0494/50.88.98
Simon Vandamme, porte-parole du ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron: 0479/66.03.23

A propos de la Cocom : *La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en Région bruxelloise.*